

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 217

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Février 1982

Écœurante publicité : « Le very old secret du british Bitter Lemon... l'authentique goût bitter by Schweppes » — Variante : « Le bitter taste of Bitter Lemon : résultat de presque 200 years d'expérience de Schweppes. » *Nous invitons nos lecteurs à boycotter ce breuvage.*

Sophistiqué

Le sens initial de ce mot (cf. sophisme = faux raisonnement) est : frelaté (un vin sophistiqué) ; au figuré : affecté, alambiqué.

Un premier néologisme de provenance américaine (*sophisticated*) était tout à fait acceptable, puisqu'il gardait le sens originel : « se dit d'un genre artificiel de beauté, d'élégance féminine (une femme très sophistiquée). »

Mais le second s'en écarte absolument, puisqu'il est censé signifier « très perfectionné » (un matériel *sophisticated*). Il se substitue au qualificatif français sans nécessité. Et il est source de confusion avec les deux premiers sens.

(Défense du français, No 217, février 1982)

« Come-back »

Nos journaux ont parlé en décembre du *come-back* de Stenmark. Ce mot anglais figure, bien entendu, dans le Petit Larousse (mais non dans le Petit Robert) : « Retour en vogue d'un musicien, d'un acteur, d'un athlète, après une période d'inactivité ou d'oubli. »

« Retour » ferait aussi bien l'affaire, et si l'on daignait nous parler — sans anglomanie — du retour de Stenmark, tout le monde comprendrait.

(Défense du français, No 217, février 1982)

Sigle

Ce terme est parfois utilisé à tort, au sens de marque distinctive ou symbole. C'est ainsi qu'une Société de développement du Valais a récemment lancé un concours de « sigle », en précisant qu'il devait contenir un symbole sans pouvoir être confondu avec les armoiries de la ville..!

Un sigle n'est rien d'autre qu'un groupe de lettres initiales, constituant l'abréviation d'une suite de mots fréquemment employée. Exemples : C.F.F., P.T.T., H.L.M., UNESCO, etc.

(Défense du français, No 217, février 1982)

Considérer, juger, tenir

Il ne faut pas mélanger les constructions respectives de ces trois verbes.

Le premier est suivi de « comme » : cet homme est considéré comme dangereux.

Le deuxième se passe de préposition : cet homme est jugé dangereux.

Le troisième se construit avec « pour » : cet homme est tenu pour dangereux.

(Défense du français, No 217, février 1982)

Jadis, naguère

« Jadis » indique un passé éloigné. « Naguère » (abréviation d'« il n'y a guère », également utilisé) un passé récent.

Grevisse estime que « naguère » est en danger d'être pris pour synonyme de « jadis ». Exemple tiré d'un discours de Ch. de Gaulle : « Si la nation fut victime d'une telle aberration technique, comme elle l'avait été *naguère* à Crécy et à Sedan... »

A lire les journaux, il nous semble plutôt que c'est le plus souvent « jadis » qui est utilisé au sens de « naguère ».

(Défense du français, No 217, février 1982)

Caritatif

Mot « dans le vent », ne figurant dans aucun dictionnaire. S'emploie couramment en Belgique, surtout dans les milieux ecclésiastiques, spécialement en parlant d'œuvres de charité. (Grevisse, *Le français correct*, Ed. Duculot, 1979).

Cet auteur belge ignorait apparemment que « caritatif » s'emploie couramment aussi en Suisse romande.

Les mots dans le vent (Larousse, 1971) : « Spécialement utilisé dans les expressions *œuvres caritatives, associations caritatives*, le mot de *charité*, hors de son contexte biblique, passant pour entaché de paternalisme. »

(Défense du français, No 217, février 1982)